

COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°43/2022

Date de convocation : 29 juin 2022

Date d'affichage : 29 juin 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 23

Votants : 25

L'an deux mil vingt-deux à dix-neuf heures trente, le mercredi six juillet le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GOUROVITCH, Maire.

Étaient présents : Mmes DIEUMEGARD, BELABED, PERROT, AUGROS, FAYAT, CORÉ, MONNIER, DIDERIK, LOPES DUQUE, LASSERRE, TWARDAWA, Mrs ROBBE, GAILLARD, JACQUIER, LEBoulLENGER, SAILLARD, LOPES DUQUE, FISCHER, AUGROS, GUIBERT, RICHARD, LAMÉ, BIGOT.

Absents : Mme MANASSE avec pouvoir à Mme PERROT, Mr MARIÉ avec pouvoir à Mr GAILLARD.

Secrétaires de séance : Mme PERROT et Mr FISCHER

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire quitte la séance et passe la parole à Madame PERROT qui prend la présidence de séance.

A la présentation du compte administratif 2021, il apparaît un excédent de fonctionnement d'un montant de 454 074,44 €, et un excédent d'investissement de 83 544,32 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le compte administratif 2021.

Vote pour 19, 2 abstentions Mme TAWARDAWA, Mr BIGOT, 4 contre Mme CORÉ, Mr FISCHER, Mr LEBoulLENGER, Mr SAILLARD.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Gérard GOUROVITCH.

ANNULE ET  
RENPLACE LA DELIBERATION  
N° 05/2022 du 20/04/2022.